

OBJET : Article Magazines municipaux

CAP VERS LE ZERO DECHET

Le saviez-vous ? Un habitant sur le territoire du Sigidurs produit 620 kg de déchets par an ! Cela représente un coût environnemental et financier important.

Cela vous surprend et vous souhaitez agir ? Alors n'attendez plus et inscrivez-vous au défi « Cap vers le Zéro déchet ».

A qui s'adresse ce défi ?

Tout le monde est le bienvenu ! Que vous soyez célibataire, en couple, une famille, actif ou retraité... tout le monde peut participer, il suffit juste d'être majeur !

Que vos motivations soient la santé, les économies, l'environnement ou tout simplement l'envie de découvrir le monde du zéro déchet, nous serons ravis de vous accompagner dans cette démarche.

Tout cela sans pression ! L'idée n'est pas d'atteindre le zéro déchet à la fin du défi, mais tout simplement d'amorcer dans la bonne humeur un changement d'habitudes pour réduire progressivement la quantité de déchets que vous produisez.

En quoi consiste « Cap vers le zéro déchet » ?

De janvier à octobre 2024, nous vous proposons :

- Un accompagnement à 100% par les agents du Sigidurs ;
- Le prêt d'un peson pour peser vos déchets et suivre l'avancée de leur diminution ;
(ordures ménagères, emballages/papiers et emballages en verre)
- Des ateliers DIY sur le zéro déchet (produits cosmétiques, gaspillage alimentaire, compostage, etc.) ;
- Une plateforme en ligne et un groupe d'échanges pour partager vos astuces, bons plans, informations zéro déchet entre vous et avec les agents du Sigidurs.

Je veux participer !

Pour vous inscrire, rendez-vous sur notre site internet www.sigidurs.fr pour compléter notre formulaire. Vous avez jusqu'au 10 décembre, après il sera trop tard !

Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse suivante :
defizerodechet@sigidurs.fr